

Mise à jour le 3/07/2020

## PRESENTATION DES FORMATIONS 2020 - 2021

### 1) Les formations d'Etat

Le BPJEPS réservé aux titulaires du BF2 ou supérieur

**Attention, date limite d'inscription le 31 juillet 2020**

### 2) Le Moniteur Sportif de Natation

Ce diplôme permet d'enseigner et d'entraîner contre rémunération au sein d'un club FFN

### 3) Les Brevets Fédéraux

Le BF1: permet au titulaire d'encadrer un groupe en toute sécurité jusqu'au Sauv'Nage

Le BF2: permet au titulaire d'encadrer un groupe en toute sécurité sur des groupes Pass'Sport de l'eau et Pass'Compétition.

Le BF3: permet d'encadrer en toute sécurité un groupe d'entraînement jusqu'au niveau régional

Le BF4: permet d'encadrer un groupe d'entraînement de niveau national en toute sécurité.

**Attention, pour suivre cette formation vous devez obligatoirement être titulaire du Moniteur Sportif de Natation avant l'entrée en formation.**

Nagez Forme Santé: Permet d'encadrer des groupes Nagez Forme Santé en toute sécurité

### 4) Les formations d'officiels

En lien avec les Comités Départementaux et les commissions de chaque discipline, nous proposerons les formations des juges et arbitres.